

Source : 1986 et 1987 - Données sur le commerce extérieur, importations,  
ministère des Statistiques  
1988 et 1989 - Rapports d'ordinateur, importations, ministère des  
Statistiques

S.o. : «sans objet», notation rendue nécessaire par les modifications  
apportées à la codification en 1988. Ces changements, s'ils n'ont que  
peu d'effets sur les codes à trois chiffres (groupe), incitent tout de  
même à la prudence dans l'interprétation comparative des données sur  
les codes à huit ou neuf chiffres (article).

- Notes i) Les catégories comprises dans ce tableau se rapportent à tous les  
aliments et boissons, à l'exclusion des animaux sur pied, des  
grains et des céréales non moulus et des aliments pour animaux.
- ii) Voir les codes de classification page suivante. Ces codes  
étaient valides jusqu'en 1987. En 1988, les codes de groupe à  
trois chiffres étaient semblables aux codes antérieurs, sauf pour  
la division intitulée «Viandes et préparations de viandes». Dans  
les catégories 011 à 017, les importations de provenance  
canadienne figuraient comme quantité négligeable.